

**OFFRE DE COLLABORATION
CARTRON AVOCATS
RENNES
AVOCAT DROIT DU DOMMAGE CORPOREL**

Reconnu depuis plus de 30 ans dans son assistance aux victimes d'accidents médicaux, notre cabinet recherche pour son bureau de Rennes un avocat collaborateur (f/h) justifiant d'un troisième cycle idéalement spécialisé en droit du dommage corporel ou droit médical.

Cartron Avocats est membre d'un réseau de cabinets d'avocats implantés à Paris, Rennes et les Sables d'Olonne.

Le cabinet offre la possibilité aux candidats d'exercer pleinement leur mission d'avocat en prenant en charge les intérêts des clients du premier rendez-vous jusqu'à leur représentation devant les instances saisies.

L'accompagnement des victimes donne tous leurs sens aux différentes missions confiées à nos collaborateurs. Les valeurs de notre cabinet sont le sens de l'humain, la réactivité et naturellement la rigueur.

Le Cabinet offre l'opportunité de travailler en équipe et permet à ses membres d'évoluer dans leur pratique professionnelle et statut.

Le candidat devra avoir 4 ans d'expérience en droit du dommage corporel (responsabilité médicale notamment) au sein d'un cabinet d'avocats.

Des compétences en droit de l'immobilier/construction sont un « plus » dans l'examen de la candidature.

Rémunération attractive en fonction de l'expérience et du profil du candidat.

Les candidatures sont à envoyer à l'adresse suivante :

cartron.comptabilite@gmail.com